

**Compte-rendu de la réunion téléphonique du 18/10/2018
Groupe Adresses**

Participants

| | Présents | Absents |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| Altitude Infrastructure | Sébastien Vernier | Guillaume Raimond |
| Axione | Aline Beaufiles | Chloé Angee Arnaud Veys |
| Bouygues Télécom | Marc-Antoine Deprez | Rémi Keita |
| Covage | Saidou Pam | Isabelle Gallaga Blettery |
| Free | | François de Nanteuil |
| Mission THD | | Ariane Rose |
| Orange | Olivier Martin Rodrigue Roch | Agnès Tissot |
| SFR | Sylvie Gros Jean-Philippe Casanova Gary Mazarin | |
| Kosc | | Patrick Bousso |
| Arcep | Clément Bernez Bastien Collet | |

Rédacteur : Corinne Gérard

Prochaine réunion

- 30/11/18 de 9h30 à 13h (Orange BN)

Ordre du jour

- Partage des prochaines étapes prévues pour l'éligibilité au ND
- Retour sur échange avec l'Avicca
- Problématique des adresses non référencées dans le fichier Mediapost ou pas au bon format
- Point sur l'idBAN
- Point d'avancement sur les tests de la matrice Orange pour les fusions de communes

Compte-rendu de la réunion

Eligibilité au ND

Axione

Synthèse de l'expérimentation avec Free (env 100 ND), ByTel (1 ND) et SFR (4 ND) :

1. Les ND fournis par Free permettent de mettre en avant les difficultés rencontrées par les libellés de voie différents dans SETIAR.
2. Le ND fourni par ByTel est à approfondir pour le cas où on hésite entre N Bâtiments Déployés, avec le rapprochement du X et Y du PC pour voir si cela permet d'aboutir.
3. Concernant les 4 cas SFR, les « 0 » RES SCHUMAN, RTE ARQUES démontrent que :

Compte-rendu de la réunion téléphonique du 18/10/2018 Groupe Adresses

- Les adresses SETIAR ne sont pas toujours correctes
- Le tri dans l'IPE dans un premier temps par le libellé de voie induit parfois en erreur en filtrant des bâtiments qui semblent mieux correspondre au bâtiment et plus proche du PC SETIAR

Axione indique qu'il serait intéressant de faire des calculs de proximité entre les x,y du PC SETIAR et les x,y de certains bâtiments de l'IPE qui posent un doute et d'effectuer des vérifications terrain.

Axione demande combien y-a-t-il de clients par PC. La réponse en séance est d'environ 6 clients. Orange vérifie en interne.

Orange

Présentation mise à jour :



181108 EXPE
INTEROP ELIGIBILITE F

Rappel de la démarche de l'expérimentation menée :

1. Mener une étude d'éligibilité à partir du ND cuivre en 3 étapes
 - Récupérer les données caractérisant le ND dans la base SETIAR,
 - Effectuer un rapprochement d'adresse Cuivre-Fibre pour récupérer 0, 1 ou N Identifiants immeubles (IMB) du référentiel fibre
 - Récupérer l'état de chaque IMB dans l'IPE d'Orange OI
2. Travailler les pistes permettant de définir le processus cible de l'éligibilité à la prise de commande par ND (en vue de la commande par code IMB prévue par le protocole Accès 1.3)
 - En particulier, lorsque 1 ND aboutit à N IMB à l'état « déployé », réduire la valeur de N pour permettre une commande sur le bon immeuble ou à défaut un immeuble le plus proche possible.

Orange observe que le taux de rapprochement entre adresses cuivre et adresses fibre peut être très faible dans certains cas et vérifie si la technique de comparaison d'adresse peut être en cause.

Pour les cas de 1 ND pour N IMB observés sur l'échantillon de Free, Orange constate que N peut aller de 2 à 60 et que la distance IMB-PC peut aller jusqu'à 700m (pour un cas présenté de 1ND pour 13 IMB, la distance IMB-PC varie de 18 à 338m).

A ce niveau de l'expérimentation, Orange indique ne pas avoir besoin d'autres ND et va approfondir la méthode de rapprochement avec les coordonnées géographiques.

Prochaines étapes :

2 démarches sont aujourd'hui testées par Orange et Axione avec cette expérimentation :

- requêtage sur une zone donnée (ND Free)
- traitement de cas complexes (ND ByTel et SFR) : la volumétrie est à définir pour ces cas complexes.

Certaines problématiques constatées doivent être analysées :

- des immeubles neufs peuvent ne pas être numérotés sur une voie numérotée
- dans certains cas de hameaux fusionnés, SETIAR indique bien la fusion mais la ligne 5 (complément d'adresse quand il y a fusion de communes) de Mediapost ne l'indique pas.
- Les cas d'homonymie sont problématiques car certains outils rajoutent un suffixe à l'adresse littérale.

Lors du point d'avancement du 10/10/18, Free a fait le constat que les adresses BAN sont plus fiables que celles des PC en zone rurale. Free a également indiqué que le géocodeur BAN en ligne est assez fiable pour les adresses non normalisées.

Pour Free, les avantages de la BAN + géocodeur en ligne sont :

- permet d'améliorer les coordonnées des PC

Compte-rendu de la réunion téléphonique du 18/10/2018 Groupe Adresses

- sont des outils complémentaires pour avoir des informations supplémentaires
- la BAN arrive à relocaliser les adresses non numérotées

SFR demande s'il serait possible d'avoir une présentation d'une collectivité locale concernant les actions engagées pour pallier les carences d'adresses afin d'avoir un retour d'expérience sur le sujet.
[Hors séance] : Axione a pris contact avec le responsable Adresse de la Corrèze qui est d'accord pour faire une présentation lors du prochain GT Adresses.

[Hors séance] Compte-rendu synthétique du point d'étape du 06/11/18 proposé par SFR :
Pour Free cette réflexion Interop amorcée en 2017 doit aboutir, sans phase d'expérimentation supplémentaire.

Le cas d'usage cible est le suivant : migration de clients DSL ; amélioration de l'éligibilité par lot (non unitaire) avec un travail de recouplement entre OC et OI ; hors du cycle de vente avec le client c'est-à-dire préalable à une commande d'accès vers l'OI.

Orange a partagé un bilan le 18/10, pas d'élément nouveau à ce stade.

Reste à définir un algorithme pertinent pour identifier un nombre réduit de PBO à partir des coordonnées XY du PC (source Setiar via requête au ND), le but étant de contenir les cas de reprovisionnement.

Axione s'interroge sur l'exploitation de Setiar.

SFR observe à ce stade que :

- Les différentes contributions faites en GT montrent que le rapprochement d'adresses sémantiques IPE/Setiar n'a qu'une faible valeur ajoutée
- En cas d'adresse incomplète (notamment voie à 0) l'utilisation de coordonnées XY et d'un rayon (à définir) peut servir à identifier un ou des PBO, voire des immeubles.
- L'expression de besoin relève d'une prestation OI en amont de la commande, de type back-office / référentiel, et non d'un traitement spécifique et à chaud d'une commande unitaire.
- L'OC demandeur peut fournir le ND (valide = numéro non porté ?) associé à la ligne cuivre de son client et devrait aussi fournir les données d'adresses du client et du PC –avec son XY- ; l'OI FttH n'a pas vocation à être responsable d'une exploitation de la base Setiar.

Les services ARCEP demandent à Orange et Axione de préparer une présentation pour la multi FttH de jeudi 8/11 matin, afin de partager les perspectives suite aux expérimentations qui ont eu lieu.

[Hors séance] Un point d'avancement des expérimentations est également prévu pour la prochaine multi FttH le 12/12/18.

Prochain GT : point d'avancement Orange et Axione

Présentation Avicca

Rappel

Les opérateurs présentateurs au TRIP AVICCA seront :

- Orange : Olivier Martin
- Bouygues Telecom : Rémi Keita
- Axione : Aline Beaufile
- Covage : Saidou Pam

La demande de participation du Groupe Adresses Interop'fibre à la session d'automne du colloque TRIP Avicca (5 et 6 novembre 2018) a été transmise à l'Avicca à l'issue du GT du 11/09/18.

Le programme étant en cours de finalisation, l'Avicca a proposé au groupe une intervention dans un atelier GraceTHD malgré la demande d'une intervention en plénière afin d'avoir un auditoire plus complet. Les tables rondes étaient déjà programmées et ne permettaient pas d'y rajouter une thématique.

Ne souhaitant pas mélanger les sujets Adresses et GraceTHD qui ont des problématiques différentes, les opérateurs ont préféré décliner la proposition et reporter leur intervention au prochain colloque TRIP Avicca qui se déroulera au printemps 2019 pour faire une intervention en plénière.

Compte-rendu de la réunion téléphonique du 18/10/2018 Groupe Adresses

L'Avicca a confirmé le 28/09/18 au groupe Interop'fibre une intervention en plénière sur le sujet de l'adressage lors du colloque de printemps 2019.

Mise à jour du fichier Mediapost

Covage partage en séance le constat que le processus de mise à jour du fichier Mediapost étant trop long, des problématiques sont constatées pour avoir des adresses dans certaines zones (ex : Calvados). Covage souhaite trouver une solution pour ces cas.

Axione indique utiliser un listing des hexaclé par plaques pour sensibiliser les mairies sur les adresses non référencées + suivi du fichier Mediapost tous les mois pour savoir si toutes les demandes ont abouti. Dans le cas d'une demande non aboutie, Axione effectue une relance.

SFR indique utiliser un listing pour les adresses non présentes dans Mediapost + plan de numérotage pour lancer une mise à jour du SNA.

SFR précise que les mises à jour par les entités régionales de la Poste sont faites avec des process non homogènes.

Orange indique faire une demande directement vers le SNA pour les adresses manquantes et reçoit un retour en plus de 2 mois.

Suite à une rencontre avec la Poste, Axione informe le groupe qu'un webservice SNA serait à l'étude par la Poste pour le S1 2019.

Point sur l'idBAN

Les opérateurs indiquent ne pas avoir eu de retour formel de l'Arcep sur l'idBAN à utiliser. L'Arcep précise qu'ils ne voient pas de difficulté du fait que l'id BAN change au cours du temps suite au géocodage. L'Arcep confirme l'importance que le champ idBAN soit rempli dans les IPE.

L'Arcep propose aux opérateurs de relire la décision de l'Autorité n° 2018-0169 :

https://www.arcep.fr/uploads/tx_gsavis/18-0169.pdf

En cas de question, un point sera organisé par l'Arcep pour y répondre.

Orange souhaite une réunion de mise en œuvre de la BAN avec visuel associé avec le chef de projet de la DINSIC.

[Hors séance] L'ADN indique le 06/11/18 qu'un fichier préliminaire a été publié tout récemment :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/5bd837f2634f41112d338d46/>.

Le format des données ne devrait pas beaucoup bouger : les pseudos numéros sont présents et identifiés, lien avec les parcelles cadastrales, la position est qualifiée ... :

<https://github.com/etalab/adresses-cadastre/blob/master/SCHEMAS.md>

La véritable nouvelle BAN devrait sortir officiellement la semaine du 12/11/18 incluant les données de collectivités. Une réunion technique pourra ensuite être organisée avec la DINSIC et l'Arcep.

Prochain GT : Présentation de la nouvelle BAN (dans le cas de sa sortie officielle) et échange sur le process de récupération de l'idBAN.

Fusion de communes

Orange indique qu'un contrat d'expérimentation sera envoyé à partir de mi-novembre aux opérateurs intéressés : Free, SFR, ByTel et Kosci ont validé leur souhait de participer à l'expérimentation de la matrice présentée par Orange.

Une réunion sera organisée par Orange après la signature des contrats.

Compte-rendu de la réunion téléphonique du 18/10/2018
Groupe Adresses

Une restitution des résultats de l'expérimentation sera faite par Orange courant janvier 2019.